



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

PRÉSENTÉ PAR MADAME LYZ BEAULIEU, MAIRESSE
Lors de la séance régulière du conseil tenue le 12 novembre 2012

Tel que prévu à l'article 955 du Code Municipal du Québec, à titre de mairesse, j'ai le plaisir de vous présenter, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain.

États financiers consolidés 2011

La firme Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la vérification de l'exercice 2011. Le rapport a été déposé le 20 août 2012 et stipule que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Afin de vulgariser les données du rapport financier consolidé, en voici quelques grandes lignes, néanmoins sachez que l'intégralité dudit rapport est disponible dès maintenant sur notre site internet au www.munpontmain.qc.ca

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Revenus de fonctionnement | 1 595 514 \$ |
| Revenus d'investissement | 1 354 150 \$ |
| Charges | |
| Administration générale | 399 025 \$ |
| Sécurité publique | 255 307 \$ |
| Transport | 550 003 \$ |
| Hygiène du milieu | 256 455 \$ |
| Santé et bien-être | 100 \$ |
| Aménagement, urbanisme et dév. | 87 331 \$ |
| Loisirs et culture | 72 572 \$ |
| Frais de financement | 80 011 \$ |
| | 1 700 804 \$ |

Programme triennal d'immobilisations pour 2011

Indéniablement, l'immobilisation majeure réalisée par la Municipalité est la dernière phase du dossier d'installation de conduit de distribution d'eau potable dans tout le secteur urbain de notre territoire. Cette opération engendra une dépense totale pour les années 2010 et 2011 de 1 877 968 \$, dont la majorité des coûts étant couvert par le programme de renouvellement des conduites (PRECO).

Afin de générer une économie substantielle au niveau des immobilisations, le conseil municipal a accepté de reprendre à sa charge le presbytère et de le rénover dans le but d'y relocaliser les bureaux

administratifs. La dépense totale des rénovations et du déménagement : 96 528 \$. Ce mouvement a permis de cesser la location d'un appartement pour la bibliothèque et la clinique médicale au montant de 5 400 \$ annuellement, étant maintenant situés dans les anciens locaux administratifs.

L'économie de l'acquisition de cette immobilisation réside en l'aménagement de l'usine de traitement de l'eau potable dans l'ancien garage, nous traiterons de ce point dans le programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015.

Réalisations 2011-2012

Cette année encore, le dossier ayant pris un nombre d'heures considérables est celui de l'aqueduc. Bien que sur le terrain, les choses aient atteint un statu quo, il est essentiel de savoir qu'au niveau clérical le projet a fait un grand pas en avant.

Le mandat donné la firme CIMA+ n'a pas été maintenu, compte tenu des changements majeurs apportés au projet. L'enlèvement du départ apporté par la firme, soit la construction de l'usine dans le parc municipal Jean-de-Matha Constantineau, s'est vu vite transformé par la Municipalité en une usine dans l'ancien garage de l'autre côté de la voie publique (route 309).

Il a fallu redoubler d'effort afin de rencontrer toutes les normes en vigueur et ce, le plus rapidement possible afin d'éviter des frais et des délais supplémentaires et c'est avec joie que nous pouvons annoncer que les économies d'argent prévues grâce à ce remaniement de dossier ont été atteints.

De plus, des travaux d'améliorations et d'entretien ont été apportés sur certains chemins de la Municipalité. Une subvention provenant du gouvernement du Québec au montant de 106 424 \$ ainsi qu'une subvention de 16 000 \$ provenant du bureau du député Sylvain Pagé ont permis de réaliser ces travaux.

L'entente inter-municipale en matière de sécurité incendie avec la Municipalité de Lac-du-Cerf n'a pas été reconduite. Suite au dépôt d'une proposition d'entente ajustée aux dépenses réelles et répondants aux besoins administratifs, refusée par le conseil de Lac-du-Cerf, nos voisins se sont jumelés avec le service incendie de Rivière Kiamika.

Il est essentiel de vous informer que notre Municipalité garde toujours la force de frappe ainsi que les équipements nécessaires afin de vous fournir un service sécuritaire et efficace. L'entente verbale que nous avons depuis 2001 avec Notre-Dame-du-Laus est toujours d'actualité et sera mise sur papier d'ici la fin de l'année 2012.

Ensuite, ayant la sécurité et la santé de nos concitoyens à cœur, un service de premiers répondants a été mis sur pied afin de combler une problématique liée au temps de réponse du service ambulancier dans notre Municipalité. Les objectifs fixés ont tous été amplement dépassés, démontrant la nécessité de ce service. Un véhicule a été acheté, au montant de 10 000\$, tandis que la formation de nos premiers répondants ainsi que les équipements ont été subventionnés par le CSSS de l'Outaouais.

De plus, un camion porteur 10 roues avec équipements à neige a été acquis en début d'année 2012. Le nombre de kilomètre dont la voirie municipale doit prendre en charge (entretien et déneigement) augmente à vue d'œil, sans compter les normes minimales instaurées par le MTQ. À la lumière des factures du coût d'entretien de l'ancien camion à neige que possédait la municipalité, qui n'avait pas la force moteur nécessaire à la surcharge de poids qu'engendraient les équipements de déneigement,

il devenait impératif de palier à ce problème. La Municipalité reçoit une subvention annuellement pour l'entretien d'hiver de son réseau routier. Pour l'année 2012 une somme de 75 000 \$ est prévue.

Finalement, nous ne pouvons passer sous silence la subvention de près de 55 000\$ obtenue auprès du Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport pour la réfection de notre stade balle ainsi que pour la rénovation des bandes de la patinoire! Notre patrimoine sportif avait grandement besoin d'une cure de jouvence! Des générations ont pu grandir avec la chance de pratiquer leurs sports favoris et encore bien des générations à venir pourront bénéficier de la même opportunité! La Municipalité a elle-même investi près de 55 000\$ afin de garantir le succès de ce projet. Vous pouvez d'ores et déjà admirer les beaux résultats obtenus!

Traitement des élus

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. chapitre T-11.001), le présent document fait mention des rémunérations et allocations de dépenses des membres du conseil municipal, à savoir pour l'année 2011 :

| | Mairesse | Conseiller |
|---------------------------------|-----------|------------|
| Salaire annuel | 13 000 \$ | 4 333 \$ |
| Allocation de dépenses maximale | 6 500 \$ | 2 165 \$ |

Liste des contrats

Tel que prévu audit article 955 du Code municipal du Québec, cité au début du présent rapport, il est prévu que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité soit disponible. De plus, cette liste doit contenir tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

Vous trouverez cette liste pour consultation au bureau municipal ainsi que sur notre site internet.

Programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015

Pour les années à venir, l'attention du conseil municipal se portera sur des travaux d'infrastructures et d'immobilisation. Bien entendu le dossier de la mise aux normes du système de traitement et de distribution d'eau potable se terminera en début d'année 2013. La suite des travaux seront subventionnés en partie par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ($\pm 70\%$) ainsi que par le Programme de la taxe d'accise.

Dès que ce projet d'ampleur prendra fin, il sera permis par le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire d'avoir accès aux autres priorités du Programme de la taxe d'accise, soit la réfection de chemins municipaux! Si la totalité de la taxe d'accise du dépôt 2011-2012-2013 a dû obligatoirement servir à la priorité 1, soit la mise aux normes du réseau d'aqueduc, la majorité du dépôt 2014-2015-2016 pourra servir pour vos chemins.

Conclusion

Les normes de gestions strictes et suivies avec rigueur depuis le début de mon mandat font en sorte que les finances de votre Municipalité se portent bien. À l'instar des autres municipalités du Québec,

il est essentiel de maintenir nos infrastructures et équipements à niveau et ce, afin de vous offrir des services optimales et même au-delà de la moyenne.

En effet, nous pouvons clamer que l'entretien d'hiver de notre réseau routier est l'un des plus efficaces de notre région. Que vos élus vont aux devants des problématiques présentes dans l'ensemble de la province, par exemple l'accès à un médecin de famille, grâce à la création d'une unité de médecine familiale en collaboration avec le CSSS. Seules deux autres municipalités de la région offrent le service de premiers répondants. Que de récupérer la bâtisse des anciens bureaux de la municipal, au 1027, rue Principale, a fait en sorte de créer cet accès aux médecins de famille qui devrait passer bientôt à deux jours d'accessibilité par mois, ainsi que l'augmentation de la superficie de la bibliothèque. L'achalandage à notre bibliothèque municipale s'est vue accroître considérablement puisqu'elle sert de salle d'attente à la clinique médicale!

Tout ça, en étant parmi les Municipalités dont le taux de taxation est des plus bas, tel qu'il a été démontré dans l'édition de février 2012 du journal local « Le Villageois »!

Enfin, je tiens personnellement à souligner le travail et les efforts investis par les membres du conseil municipal, par la direction générale, les employés cadres et syndiqués, sans oublier tous les bénévoles qui font de Notre-Dame-de-Pontmain, une municipalité attrayante et accueillante!

Voici les membres de notre équipe :

Administration : Daisy Constantineau, d.g./s.t., Line Ayotte, sec.-compt., Diane Lebrun, adj. sur appel

Urbanisme : Pascale Duquette, Maryse Ladouceur, adj.

Travaux publics : Robert Leclair directeur, Normand Gougeon, chef d'équipe, Marcel Roy, René Paquette, chauffeurs opérateurs

André Bondu, Rosaire Demers et Alexandre Grenier – sur appel

Entretien : Jean-Marc Fex, journalier, José Morin, mécanicien, Renée Bernèche, concierge

Loisirs et Culture : Francine Constantineau, responsable bibliothèque et Ginette Constantineau, préposée bibliothèque, Gaston Constantineau, responsable de la patinoire.

Sécurité incendie : Robert Leclair, directeur, Erik Constant et Marin Léonard - officiers

Wilfrid Bigras, Tommy Dion, David Gougeon, Normand Gougeon, Alexandre Grenier, Vincent Grenier, André Paquette, Maxime Grenier, Nathalie Léonard, Nathalie Diotte, Stéphane Poirier, Maurice Marier, Jason Campbell

Premiers répondants : Robert Leclair, directeur, Amélie Rochon, Carole Constantineau, Josée Bondu, Lyn Fortier, Nathalie Diotte, Sylvie Morin, Mario Lacroix

Nous ne pouvons énumérer tous les bénévoles œuvrant au sein de la Municipalité, mais sachez que sans votre implication, Notre-Dame-de-Pontmain ne serait pas ce qu'elle est, là où le bien-être et la qualité des liens qui se tissent entre citoyens sont incomparables!

En espérant grandement que ce rapport sur la situation financière de votre Municipalité aura su répondre à vos attentes, nous désirons vous assurer que nous demeurons constamment à l'écoute de vos besoins. N'hésitez donc jamais à venir nous rencontrer, nous sommes toujours disponibles pour nos concitoyens.

Lyz Beaulieu,
Mairesse

Veillez prendre note que ce rapport sur la situation financière a été adopté lors de la séance publique du 12 novembre 2012.